

RENTREE DES ELEVES DE SECONDE 2024/2025

Pour les élèves de 2^{nde}, la rentrée se fera le lundi 2 septembre de 13h30 à 16h30 :

Les élèves devront venir avec :

- leur cartable
- une trousse
- leur agenda
- **1 ramette papier A4 (80 g uniquement)**

Une **journée d'intégration obligatoire** est prévue pour tous les élèves **le mardi 3 septembre toute la journée**. Le planning sera distribué aux élèves le lundi 2 septembre.

**Les cours débuteront le jeudi 5 Septembre (selon l'emploi du temps remis).
La demi-pension fonctionnera normalement à compter du 5 septembre.
Les élèves n'auront pas cours le mercredi 4 septembre.**

Une **réunion d'information pour les parents de 2^{nde} avec les professeurs principaux** aura lieu **le lundi 2 septembre à 18h. La présence d'un adulte responsable est OBLIGATOIRE.**

Restauration scolaire :

Le prix du ticket à la cafeteria : 3,30€

ECOLEDIRECTE

Les parents dont les enfants sont déjà scolarisés à Tour Sainte conservent leurs codes (**code famille**). Pour les nouveaux ils seront envoyés par mail courant Septembre et les codes élèves seront transmis aux élèves sous format papier.

Assurance scolaire :

L'Établissement scolaire Tour Sainte est assuré auprès de la « Mutuelle St Christophe Assurance ». Il s'agit d'un contrat de groupe qui prévoit que tous les élèves de l'établissement sont assurés au titre de la garantie « individuelle accident ».

La cotisation correspondante est incluse dans les frais de scolarité.

La garantie « responsabilité civile » est prise en compte normalement par votre contrat « multirisque habitation ».

Vous devrez nous faire parvenir avant le 16 septembre une attestation de votre compagnie d'assurance.